



D-48691 VREDEN  
von-Siemens-Str. 12 -  
Telefon(02564)393-0  
[info@terbrack.de](mailto:info@terbrack.de)

## **Déclaration de conformité-plastique**

Déclaration de conformité concernant les matériaux en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Terbrack Kunststoff GmbH & Co.KG  
Von Siemens-Strasse 12-14  
48691 Vreden  
Deutschland

Par la présente nous déclarons que notre produit :

Tekalen A 6000 naturel, vert, noir, bleu clair, bleu foncé, beige, rouge, jaune, jaune foncé, brun, orange, gris, gris clair, blanc spécial, granilen, granit, SI, noir/blanc marbré - plaque, planche à couper

est conforme aux prescriptions applicables du présent règlement (CE) No 10/2011 et règlement (CE) No 1935/2004.

La migration globale et la migration spécifique sont désignés ci-dessous les limites légales, dans les conditions d'emploi prévu. La vérification a été effectuée conformément à la directive 82/711/CEE et 85/ 572/CEE. Les matériaux et matières premières sont conforme au règlement (CE) No 10/2011.

Substances sujettes à restrictions et/ou spécifications: Il n'y a pas de substances sujettes au limite de migration spécifique (LMS) ou totale ( LMST). Substance a double fonctionnalité: Substances qui sont autorisés comme additifs alimentaires, ne migrent pas ou sont en continues tellement petites que , que dans le cas de migration, elles n'ont pas d'effet technologique.

Conditions de l'utilisation et réservations:

Au contact de tous les types d'aliments. Préparation et couper des denrées alimentaires. Analyse globale: Conditions de test et simulants:

Iso-octan 1 jour à 20° C et 60° C, 3 % acide acétique et 50 % éthanol 1 jour à 40 C et 100 C.

Le rapport surface en contact avec la denrée alimentaire/volume utilisé pour établir la conformité du matériau ou de l'objet:

<10 mg/dm<sup>2</sup> surface en contact ou 60 mg/kg volume alimentaire.

Dans le matériau ci-dessus n'est pas utilisée une barrière fonctionnelle. Traçabilité du produit par le règlement (CE) n ° 1935/2004 est assurée en conjonction avec le numéro de commande et la date de production.

Cette confirmation s'entend pour le produit fourni par nous comme décrit ci-dessus ; la déclaration de conformité est établie conforme aux exigences du règlement (CE) No 10/2011, le produit est conforme aux exigences à entrer en contact avec des denrées alimentaires. En cas de changement des conditions d'emploi en contact avec les aliments, l'utilisateur doit s'assurer de la compatibilité.

Vreden, 12.04.13

Lieu, date validité jusqu'à retrait ou renouvellement

Terbrack Kunststoff GmbH + Co. KG